

## Une reconnaissance internationale pour la Réserve d'Orlu gérée par l'ONCFS

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)<sup>1</sup> a annoncé le 27 novembre dernier l'inscription de 10 sites naturels français sur sa liste verte des aires protégées.

Parmi ces 10 sites, figure la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) d'Orlu en Ariège (09) dont l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) assure la gestion depuis 1974.

L'inscription sur la liste Verte de l'UICN constitue une reconnaissance internationale indépendante de la qualité de la gestion de la Réserve par les équipes de l'ONCFS. Ce label vise effectivement à reconnaître et accompagner les aires naturelles protégées qui offrent aux populations et à la nature des résultats durables de conservation.

La RNCFS d'Orlu, nichée dans les Pyrénées ariégeoises, concentre une grande partie de la faune pyrénéenne, dont certaines espèces à haute valeur patrimoniale : l'Isard, les trois galliformes de montagne (Grand tétras, Lagopède alpin et Perdrix grise de montagne), le Gypaète barbu, l'Euprocte des Pyrénées, le Desman des Pyrénées. Elle est également le siège d'études et d'expérimentations pour améliorer la gestion et la conservation de certaines de ces espèces emblématiques et de leurs habitats.



Une cérémonie de remise des diplômes se tiendra mardi 11 décembre de 17h à 18h30 au sein du Musée de l'Homme à Paris.

- <sup>1</sup> **L'Union internationale pour la conservation de la nature** (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie (extrait site UICN).